

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5795**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Santé spécialité Diététique thérapeutique, alimentation du bien portant

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Claude Bernard - Lyon 1, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Lyon I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un spécialiste de l'alimentation et de la nutrition humaines.

Il a la capacité à utiliser ses connaissances sur les aliments en vue de participer à leur élaboration ou au suivi de leur qualité.

Il est capable d'adapter des menus en fonction d'objectifs et de priorités définis.

Il est apte à conduire des actions de formation et d'éducation nutritionnelle.

Il maîtrise les aspects techniques, culturels et financiers du conseil alimentaire.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité en restauration collective, dans les industries agroalimentaires ou dans des organismes de prévention ou de soins dans le cadre d'une entreprise, de la fonction publique, des collectivités locales ou territoriales, ou du milieu associatif.

Il peut prétendre à un emploi de :

- responsable chargé de l'élaboration et du suivi de la qualité des menus
- technicien et/ou commercial dans l'industrie agroalimentaire
- conseillers en éducation nutritionnelle

Codes des fiches ROME les plus proches :

J1402 : Diététique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Diététique thérapeutique et exercice libéral

Diététique thérapeutique approfondie

Alimentation du bien portant 1

Alimentation du bien portant 2

Éducation nutritionnelle et prévention

Formation générale

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : 1 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 04/09/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :